



RAPPORT D'ACTIVITE 2014

Table des matières

Résumé.....	4
Programme LEADER 2007-2013.....	5
Promotion et communication	8
Développement du territoire	21
Phare de Cordouan	13
Gestion de l'eau - SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés	16
Gestion de l'eau - Zones humides.....	19
Gestion et prévention des risques d'inondation.....	23
Approche administrative.....	26
Approche budgétaire	29



Résumé

Les principales missions du SMIDDEST

- La Promotion et le Développement de l'Estuaire : pour faire de l'estuaire un grand site de tourisme nature à l'échelle nationale et assurer sa promotion grâce à des actions spécifiques (conception d'évènements, mise en réseau et professionnalisation des acteurs, recherche de financements pour la création de sites d'accueil, développement de l'économie touristique locale, développement du tourisme fluvial plus spécifiquement).
- La gestion du Phare de Cordouan, le plus ancien Phare de France, classé Monument Historique en 1862 et seul phare français encore habité.
- La gestion de l'eau et des milieux aquatiques : c'est la préservation de l'environnement avec le SAGE et la prévention contre les inondations.

En 2014, toutes les missions ont été abordées et elles ont connu des avancées certaines.

Quelques faits marquants de 2014 :

- La fin du programme LEADER avec un taux de programmation de 100%
- L'élaboration de trois nouveaux sites internet :
 - o www.smiddest.fr
 - o www.phare-de-cordouan.fr
 - o www.estuaire-gironde.fr

PROGRAMME LEADER 2007-2013

L'ambition du programme LEADER 2007-2013 Estuaire de la Gironde était d'amplifier la structuration et le développement durable de l'estuaire en basant sa stratégie autour des trois axes de développement que sont le patrimoine, l'agriculture et le tourisme. Pour ce faire, le GAL s'est vu attribuer une enveloppe FEADER de 1 300 000 € afin de cofinancer les projets visant à protéger et à partager l'univers de l'Estuaire de la Gironde.

2014 : clôture et bilan du programme

Liste des projets programmés en 2014

CDC Centre Médoc	Sentier d'interprétation de St Julien Beychevelle	03/02/14
SMIDDEST	Animation-gestion	03/02/14
SMIDDEST	Itinérance fluviale et terrestre	03/02/14
SMIDDEST	Projet de monument Cordouan	03/02/14
SMIDDEST	Conception Bordeaux fête le fleuve 2015	07/11/14
Cdc Médoc Estuaire	Création d'un ponton au Fort Médoc	07/11/14
Cdc de Bourg	Aménagement de l'embarcadère de Bourg	07/11/14



Le dernier comité de programmation s'est tenu le 7 novembre 2014 à Saint-Caprais-de-Blaye

Quelques éléments de bilan

(cf. « Bilan du programme LEADER » à télécharger sur www.smiddest.fr)

Fin 2014, ce sont 99 projets qui ont été programmés. La totalité de l'enveloppe a été programmée (1,3M €)

La programmation a été principalement en faveur de la structuration et de la promotion touristique : 67 % de l'enveloppe soit 871 000 € soit 5 projets programmés

Le volet agricole s'est avéré décevant : 3 % de l'enveloppe et 3 projets programmés

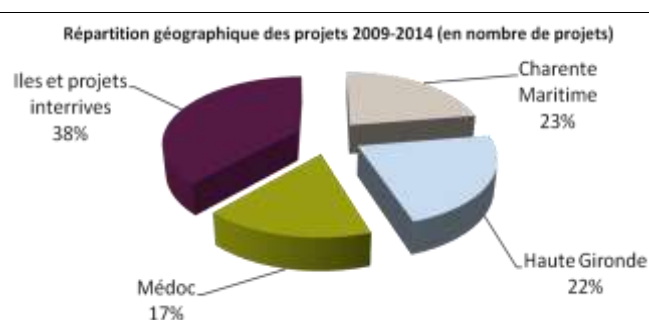
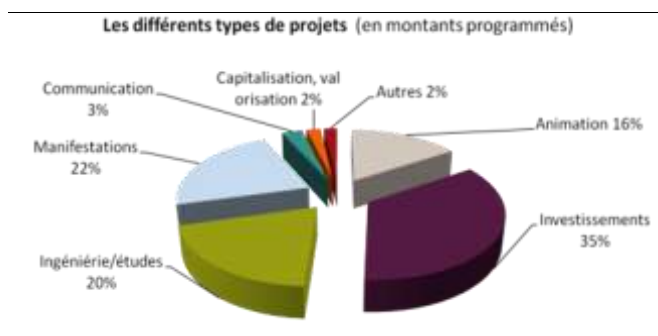
Globalement, les objectifs stratégiques ont été atteints :

- ✓ Renforcer les liens entre les rives : élaboration de la candidature, de la stratégie, réunions du comité de programmation
- ✓ Poursuivre la préservation d'un cadre de vie de qualité : actions en faveur de la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel

- ✓ Créer de la richesse localement en s'appuyant sur les ressources naturelles : 350 000 € consacrés à des équipements touristiques créateurs d'emplois
- ✓ Inscrire l'Estuaire comme une destination touristique de 1^{er} plan : + 39% de fréquentation des sites estuariens de 2006 à 2012.

Un programme largement orienté vers les investissements

Une répartition de l'enveloppe équilibrée entre les territoires



Répartition de l'enveloppe par actions

Actions	Montant de l'enveloppe initiale	Montant de l'enveloppe finale / montants programmés	Évolution de la maquette (en pourcentage)	Pourcentage de l'enveloppe globale
1 : Préserver l'estuaire pour les générations actuelles et futures	140 000 €	174 262 €	24%	13%
2 : Maintenir une agriculture à même de renforcer le projet de territoire	290 000 €	32 253 €	- 89 %	2%
3 : Structurer le territoire par une offre touristique équilibrée et respectueuse	470 000 €	606 818 €	29%	47%
4 : Asseoir la notoriété de la destination Estuaire	150 000 €	220 113 €	47%	17%
5 : Ouvrir le territoire pour multiplier les chances de développement	50 000 €	23 288 €	- 53 %	2%
6 : Assurer l'efficacité de LEADER par une organisation adaptée	200 000 €	243 265 €	22%	19%
TOTAL	1 300 000 €	1 300 000 €		

Programmation 2014-2020

Plusieurs réunions se sont tenues au premier semestre 2014 afin d'évaluer avec l'ensemble des acteurs, l'opportunité de déposer une nouvelle candidature Leader Estuaire pour la programmation 2014-2020. Au final, les conditions posées dans le règlement de la Région Aquitaine privilégiaient les candidatures des territoires organisés, ce qui impliquait pour l'estuaire l'obtention de multiples dérogations (moins de 150 000 habitants, coupures de nombreux territoires des communautés de communes...). Le Pays Médoc ayant de plus fait savoir qu'il

déposerait une candidature sur son territoire, il a été décidé en juillet 2014 de ne pas poursuivre la démarche et de ne pas déposer de candidature « Estuaire ».

Toutefois, pour tenter de maintenir une certaine dynamique autour de l'Estuaire, les quatre pays qui l'entourent – pays Royannais, Haute-Saintonge, Haute-Gironde et Médoc ont toutefois intégré un volet de coopération spécifique ciblé sur l'Estuaire dans leurs futurs projets.

Stratégie Estuaire 2014-2020

Dès 2013, à l'occasion des premières réunions de bilan du programme LEADER, le comité de programmation, les CdC et autres structures représentatives du territoire estuarien avaient exprimé leur volonté de poursuivre la mobilisation pour assurer la préservation et le développement de l'Estuaire.

Un travail collectif a donc été engagé, sous la coordination du SMIDDEST, qui a permis de dégager des enjeux communs et d'établir une stratégie de développement pour la période 2014-2020. Cette stratégie a été adoptée lors d'un comité de pilotage tenu au mois de mars 2014.

L'ambition de cette stratégie consiste à faire de l'Estuaire un espace au patrimoine préservé et mis en valeur, dont la spécificité, la qualité et la fragilité seraient reconnues par tous et constitueraient le socle d'expression d'une identité estuarienne, un facteur d'attractivité et le moteur d'un développement économique durable, créateur d'emplois et de valeur ajoutée.

La stratégie a été envoyée à l'Etat et aux Régions mais il n'y a eu aucun retour.

Les 10 axes de la stratégie

- Maîtriser le risque d'inondation
- Préserver la qualité de l'eau et la biodiversité
- Préserver et valoriser les patrimoines naturel et culturel
- Préserver et valoriser les paysages
- Assurer le maintien et le développement des activités aquacoles, ostréicoles et de pêche
- Favoriser le développement d'une agriculture durable et de qualité
- Structurer et promouvoir une destination touristique durable
- Accompagner le développement du nautisme (filrière industrielle et pratiques de loisirs)
- Utiliser le fleuve comme voie de transport local et comme source de production d'énergies renouvelables
- Favoriser la recherche fondamentale et appliquée



Le document est disponible en téléchargement sur www.smiddest.fr/strategie

PROMOTION & COMMUNICATION

Communication institutionnelle

La conception d'une **charte graphique** propre au Syndicat a permis d'éditer des supports de qualité et cohérents visuellement : une **plaquette de présentation** institutionnelle ainsi qu'un **site internet** présentant l'ensemble des missions du Syndicat :

www.smiddest.fr

Du 1^{er} juin au 31 décembre, 4000 visiteurs uniques ont consulté le site internet. Une **newsletter** a également été créée pour informer le grand public et les partenaires du SMIDDEST des actualités du SMIDDEST. Les trois premiers numéros ont été envoyés à 600 abonnés environ, qui ont montré un intérêt pour son contenu (taux d'ouverture et de clics satisfaisants)



9^{ème} édition du magazine « L'Univers de l'Estuaire »

Élément structurant de la politique de promotion de l'Estuaire et des territoires qui le composent, l'Univers de l'Estuaire, magazine de 16 pages, a été édité en mai à 420 000 exemplaires. Comme pour les précédentes éditions, le SMIDDEST a assuré la conception du magazine, l'impression et la diffusion étant assurées par les Conseils Généraux de Gironde et de Charente-Maritime. Distribué dans les boîtes aux lettres des communes bordant l'estuaire et dans des sites et offices de tourisme, ainsi que dans des points stratégiques autour de Bordeaux, le magazine s'adresse aussi bien à un public de lecteurs fidèles qu'à des visiteurs qui découvrent l'Estuaire.

L'édition 2014 a mis l'accent sur la dimension esthétique de l'estuaire, grâce notamment à un dossier sur la photographie : plusieurs articles donnaient la parole aux photographes et vidéastes professionnels, mais aussi aux amateurs éclairés et aux passeurs de savoir, qui proposent au grand public des stages ou des ateliers pour appréhender cet art. Les retours sur cette édition ont été positifs.



2^{ème} édition de la carte de découverte de l'Estuaire de la Gironde

Créée à l'occasion de Bordeaux Fête le fleuve 2013, la carte de poche a été rééditée en 2014 à 15 000 exemplaires. A la fois outil de localisation et de promotion, par la présence de « zooms » sur 17 points d'intérêt au dos de la carte, la carte est perçue comme une vraie source d'informations pratiques. Le format et son caractère interdépartemental ont particulièrement séduit les visiteurs. La nouveauté 2014 a été la création d'un picto «vélo» qui permettait d'identifier les points de location de cycles.

5 000 cartes ont été distribués au grand public lors de Bordeaux fête le vin, et 10 000 ont été diffusées dans les offices de tourisme pendant la saison touristique.



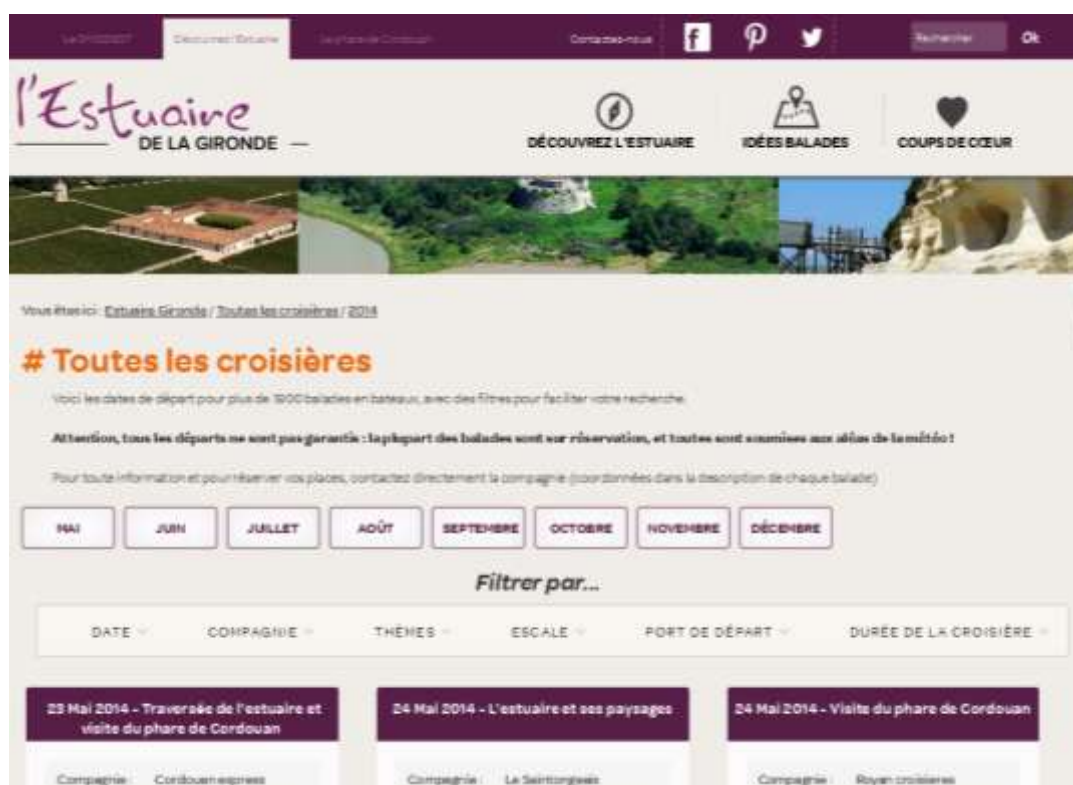
Refonte du site internet www.estuaire-gironde.fr

A l'occasion d'une étude réalisée en 2013 sur l'ensemble des outils de promotion de la destination Estuaire, il est apparu que le site internet www.estuaire-gironde.fr ne remplissait pas efficacement son rôle de complément du magazine : trop peu d'articles présentant l'estuaire et ses richesses environnementales et culturelles, un agenda des manifestations peu efficient ; malgré une fréquentation toujours bonne, le site présentait des signes d'essoufflement.

Il a donc été décidé de concevoir une nouvelle version du site Estuaire, en profitant de l'occasion de la création d'un site institutionnel pour le SMIDDEST et de la refonte du site www.phare-de-cordouan.fr. Le nouveau site a bénéficié d'un travail graphique (en cohérence avec la charte graphique et les autres outils du SMIDDEST) et ergonomique afin de mettre en valeur efficacement l'offre des prestataires et offices de tourisme estuariens.

Le site propose désormais des rubriques présentant les principaux atouts de l'Estuaire (navigation, environnement, paysages...), assorties d'un « carnet d'adresses » présenté sous la forme d'une carte interactive.

L'agenda des balades en bateau, qui était la rubrique la plus populaire de l'ancienne version du site, a été rendu plus ergonomique, et des critères de recherche ont été créés. Ainsi, les internautes peuvent rechercher une croisière en fonction de la durée, du port de départ, de la thématique principale de la balade, ou encore de la compagnie.



Promotion de l'Estuaire lors de « Bordeaux Fête le vin »

Pour la première fois, le SMIDDEST a été présent à Bordeaux fête le vin, du 26 au 29 juin 2014 pour :

- Assurer la promotion de l'offre de découverte de l'Estuaire de la Gironde
- Présenter au public les liens forts qui unissent la vigne et le fleuve

Un stand « Univers de l'Estuaire »

Un stand de 18 m² a été installé au sein de l'espace « Destination Sud-Ouest ». Un accueil des visiteurs y était proposé par l'équipe du SMIDDEST, avec des conseils personnalisés pour découvrir l'estuaire. La grande majorité des demandes des visiteurs a concerné les croisières sur le fleuve, la visite du phare de Cordouan et les balades, en particulier à vélo.



Des outils de promotion étaient distribués sous le stand : le magazine l'Univers de l'Estuaire et l'édition 2014 de la carte touristique. Un kakémono représentant la carte complétait la version papier et servait de support à la présentation des itinéraires et des sites à visiter.

L'Exposition « L'estuaire, l'autre route du vin »

Quelles sont les interactions entre le fleuve et les vignes? Comment la viticulture a influencé les paysages, l'essor économique, l'architecture de toute une région? Quelles sont les spécificités des sols et des terroirs, des savoir-faire et du transport au fil de l'histoire? C'est ce que proposait de découvrir une exposition, mêlant textes et photos, intitulée « *l'Estuaire, l'autre route du vin* ».



Organisation de conférences-croisières

Un jeu-concours a été organisé sur le site www.estuaire-gironde.fr et sur le site du journal Sud Ouest, dans le cadre d'un partenariat presse, afin de permettre au grand public de gagner des places pour deux conférences organisées sur des bateaux pendant la manifestation. Le jeu-concours

Le public visé étant essentiellement local et le départ des croisières ayant lieu à Bordeaux, un espace publicitaire (une page, cf. ci-contre) a été réservé dans le magazine Sud-Ouest hors-série Bordeaux, édité fin mai. L'encart était placé au sein d'un dossier consacré au renouveau des croisières sur le fleuve. L'encart a été conçu à la fois comme une page de promotion de l'estuaire avec des visuels séduisants et la reprise du slogan de 2013 «Estuaire extraordinaire » et comme une incitation à participer au jeu-concours, avec la présence d'un QR-code permettant aux possesseurs de smartphones de jouer immédiatement. 792 participations d'internautes ont été enregistrées, et 77 gagnants ont participé aux conférences-croisières.



Développement du tourisme fluvial

L'année 2014 a été consacrée à :

- **La rédaction d'un guide méthodologique** à destination des maîtres d'ouvrage souhaitant créer ou aménager un ouvrage d'accostage dans l'objectif de développer une activité en lien avec le tourisme fluvial. Issu de lectures et d'entretiens menés auprès des principaux agents en charge de ces dossiers dans les différentes administrations concernées, ainsi que d'échanges tenus avec des maîtres d'ouvrage ayant eu à réaliser ce type de travaux, il donne des recommandations d'ordre méthodologiques aux maîtres d'ouvrage et compile les obligations réglementaires auxquelles ils sont soumis.
- Un travail plus général **d'état des lieux à l'échelle du bassin de navigation** : recensement de la flotte, des infrastructures existantes et en projet, identification des principaux acteurs...
- Une série de **réunions techniques et d'échanges avec les gestionnaires de pontons** (principalement) et certaines sociétés (surtout les entreprises locales proposant des croisières à la journée), qui a permis d'échanger et de clarifier les principaux enjeux de la Destination, déclinés à l'échelle de chaque sous-bassin et pour chaque type d'activités.

Face au besoin de structuration de la destination exprimé au niveau technique, une réunion politique a été organisée à l'initiative du SMIDDEST avec l'ensemble des élus et administrations concernés par le tourisme fluvial sur le bassin de navigation Estuaire-Garonne-Dordogne.

Il s'agissait de poser les bases d'une collaboration plus approfondie entre tous les acteurs de la Destination, pour faire face aux enjeux tels que la mise à niveau des équipements des ports, la compétitivité de la Destination, l'adaptation de l'offre aux attentes des clientèles, l'impact environnemental de l'activité ou encore la cohabitation entre les navires de croisière à la journée et les pousseurs de croisière à la semaine...

Si chacun a souhaité que les réunions de pilotage, ainsi que les collaborations techniques sur des sujets particuliers, se poursuivent, l'option de mutualiser des moyens pour animer cette coopération et mener des actions en commun n'a pas été retenue pour l'instant.



Itinérance vélo

Depuis de nombreuses années, une réflexion existe autour d'un itinéraire « L'estuaire à vélo », en raison du développement croissant de la pratique du cyclotourisme, de son intérêt économique pour les territoires traversés et de la récente accélération des politiques publiques en matière d'infrastructures au niveau national et européen. L'estuaire est ainsi concerné par deux itinéraires majeurs en cours de création : La Vélodyssée (EV1) et le Canal des Deux-Mers (V80).

A long terme, il serait pertinent de proposer au public un itinéraire continu de Bordeaux à Royan et du Verdon-sur-mer à Bordeaux, avec les raccourcis que permettent les traversées en bac.

Pendant un an, le SMIDDEST a consacré des moyens humains aux recherches préalables et à la mobilisation des acteurs autour de cet objectif.

Les objectifs de cette première phase étaient de :

- Coordonner les acteurs et animer un groupe de travail
- Recueillir l'information sur la thématique et analyser l'offre existante sur la zone
- Débuter l'étude de création d'un itinéraire global autour de l'Estuaire
- Concevoir et réaliser des supports de promotion (site internet, magazine)



Les repérages terrain sur la rive droite ont permis d'établir une première carte des itinéraires potentiels

Le travail de recensement des itinéraires a permis d'établir un état des lieux de la filière, d'analyser les itinéraires existants et d'identifier les liaisons manquantes. Les repérages sur le terrain ont conduit à la définition d'un itinéraire potentiellement réalisable dès la saison 2015, qui emprunterait en partie la rive droite pour effectuer la liaison avec la Vélodyssée et en partie la rive gauche afin de rejoindre Bordeaux.

La concrétisation de cet itinéraire passera nécessairement par des études de tracé et de jalonnement, ainsi que par une poursuite de la coordination de l'ensemble des acteurs (communes, EPCI, Conseils généraux, Région, GALs) afin d'identifier les maîtrises d'ouvrages et de trouver les cofinancements nécessaires aux travaux.

En ce qui concerne le volet promotion, il s'agira de poursuivre le travail engagé en 2014 en investissant les mêmes supports (magazine, carte, site internet, présence sur des événements) et en intégrant l'offre sur l'itinérance pédestre sur le modèle de ce qui a été mené sur le vélo :

- Rubrique dédiée dans le magazine l'Univers de l'estuaire 2015
- Recensement des itinéraires pédestres et publication sur le site www.estuaire-gironde.fr au sein d'une rubrique dédiée
- Participation à Bordeaux fête le fleuve en formant les agents d'accueil à promouvoir en priorité l'offre d'itinérance
- Réédition de la carte touristique

PHARE DE CORDOUAN

La saison à Cordouan

La saison 2014 à Cordouan s'est déroulée de manière satisfaisante et sans aucun incident, malgré une météo relativement mauvaise en août. 6 transporteurs ont été conventionnés pour vendre les tickets d'entrée du phare.

Nombre de tickets vendus : 19 512 (16 040 tarif plein et 3472 tarif réduit) soit -7% par rapport à 2013

Concernant la gestion des visiteurs et le respect des obligations légales, une expérimentation a été mise en place en juillet et août, dans l'objectif de mieux réguler les flux. Celle-ci a consisté à faire varier le nombre total de visiteurs autorisés à visiter le phare chaque jour en fonction du coefficient de marée du jour, avec l'objectif de maintenir globalement le nombre total sur la saison.

Un saisonnier a également été recruté en haute saison pour permettre une meilleure circulation des visiteurs à l'intérieur du fût.

Le bilan de cette expérimentation est positif. Cependant, il apparaît qu'un meilleur décalage dans l'arrivée des bateaux et la possibilité d'augmenter la taille des groupes de visite dans le fût, afin de laisser à chacun un temps de visite suffisant, restent des facteurs déterminants pour assurer un total respect des obligations légales tout en maintenant de bonnes conditions de visite. Aussi, il a été décidé de solliciter une dérogation afin de porter le nombre de visiteurs admis en simultané dans le fût de 30 à 49. Suite à des rencontres et une visite sur site en compagnie du SDIS, un dossier complet de demande dérogation a été déposé au mois de novembre, de façon à permettre une mise en œuvre des changements pour la saison 2015.

Enfin, un travail spécifique a également été entrepris afin d'améliorer la sécurité juridique du syndicat. Des mentions spécifiques ont été portées sur les tickets et les supports de communication, les termes de la convention avec les transporteurs ont été précisés et des affichettes ont été apposées dans les kiosques de vente des tickets et sur les bateaux.



Comité de pilotage

Le comité de pilotage, créé fin 2012 à l'initiative du SMIDDEST et coprésidé avec l'Etat, qui rassemble les représentants de l'État, du SMIDDEST et des collectivités locales financeurs a continué de se réunir tout au long de l'année 2014. 4 réunions se sont tenues, qui ont permis de

faire régulièrement le point sur les travaux, sur l'étude d'élaboration du projet de monument, sur le lancement de la candidature UNESCO ainsi que sur tous les sujets concernant la vie du phare et intéressant l'ensemble des protagonistes (ex : mise en place d'une procédure de traitement des demandes presse, réflexions sur la protection du nom « Cordouan »...)

Fin des travaux et lancement d'une nouvelle tranche (MO : ETAT DRAC)

La tranche de travaux démarrée en octobre 2013 s'est achevée en juin 2014. Elle a porté sur :

- La poursuite de l'étanchéification de la couronne (travées 1 à 7),
- La restauration complète des boiseries des appartements de l'ingénieur,
- La réparation de la lanterne

Un reliquat de financement après signature des marchés a permis d'ajouter au programme initial une série d'intervention permettant d'améliorer l'esthétique et la sécurité sur le phare :

- Le traitement des peintures au plomb
- Le remplacement de la porte à marée
- La pose d'une nouvelle main courante le long de l'escalier du fût,
- L'effacement des saignées électriques dans le fût

Après l'ensemble de ces interventions, il est resté un reliquat d'environ 80 000€, auxquels s'est ajoutée la participation financière de la Région Poitou-Charentes (150 000€), connue tardivement. L'Etat a donc décidé d'ajouter également 150 000€, conformément au principe de parité des financements Etat-Collectivités sur cette opération, et de lancer une tranche supplémentaire en octobre 2014, afin d'achever l'étanchéité de la totalité de la toiture du bâtiment annulaire.



Étude projet de monument / candidature UNESCO

L'étude préalable à l'élaboration d'un projet de monument, qui avait été demandée comme contrepartie d'une relance des travaux, a démarré au mois de février 2014.

D'un montant total de 59 000€, co-financés par la DRAC (50%) et le programme LEADER Estuaire (à hauteur de 30% environ), elle a été confié à un groupement de prestataires (mandataire : cabinet « Contours »)

L'étude a démarré en mars 2014. La première phase de ce travail a consisté à mener une série d'entretien et de visites, de façon à établir un diagnostic complet du fonctionnement actuel. Les réunions du comité de suivi de l'étude, composé des membres du comité de pilotage, du représentant de l'association de sauvegarde de Cordouan et du conservatoire du littoral ont permis de débattre autour des objectifs communs, du niveau et du type de développement souhaité pour Cordouan.

Au terme de ces discussions, le cabinet a lancé les phases 2 et 3 en fin d'année 2014. Celles-ci devant déboucher sur la réalisation d'un plan d'actions prioritaires à mener à partir de 2016, sur 6 ans.

La première phase de l'étude comprenait également une analyse de la faisabilité d'une candidature du phare à l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. L'expert chargé de ce volet a réalisé un document synthétique qui a confirmé que Cordouan dispose du potentiel pour être classé au patrimoine Mondial. Cette action va donc se poursuivre en 2015.



Gestion des demandes presse

11 accueils presse ont été organisés en 2014, dont 4 accueil de télévision nationale pour des émissions à forte audience (JT de France 2 et de France 3, Thalassa pour tourner la 1ere séquence d'un dossier consacré à l'Estuaire de la Gironde, et l'émission « le monument préféré des Français).



Plusieurs reportages ont également été consacrés aux travaux : Journal du Médoc, Sud-Ouest, Carnets de chantiers...

Internet et réseaux sociaux

Le site www.phare-de-cordouan.fr a fait l'objet d'une refonte en 2014. Uniquement grâce à une meilleure ergonomie et au travail graphique, et sans changement majeur dans les contenus, la fréquentation a connu une importante progression : 32 000 visiteurs unique en 2014 contre 12 000 en 2013, soit 160% d'augmentation. On peut noter une forte saisonnalité : 5 500 visiteurs en août, 1 300 en décembre.

Les pages Facebook « Phare de Cordouan » et « Gardiens Cordouan » ont été animées régulièrement, et comptent respectivement, fin 2014, 1 200 et 4 000 visiteurs.

GESTION DE L'EAU – SAGE ESTUAIRE

Modification de la composition de la CLE

Suite aux élections de mars 2014, un arrêté modificatif de la composition de la CLE a été pris le 21 novembre 2014. Près de la moitié des 44 membres du collège des collectivités territoriales, de leurs groupements, et des établissements publics locaux a été renouvelée. Sur proposition du Président de la CLE (Philippe PLISSON), 3 nouveaux Vice-présidents ont été désignés :

- pour la partie Charente-Maritime, Daniel ROUSSEAU (Maire de Saint-Thomas-de-Conac, délégué de la CdC de la Haute Saintonge),
- pour la partie Médoc, Alain BOUCHON (Adjoint au Maire de Grayan-et-l'Hôpital, Président du SIBV de la Pointe-Médoc),
- pour la partie aire urbaine bordelaise, Pierre DUCOUT (Maire de Cestas)

La composition du Bureau de la CLE a également été modifiée par de nouvelles désignations.

Animation pour la mise en œuvre du SAGE

L'année 2014 marque la première année pleine de mise en œuvre du SAGE. Le programme d'actions 2014, qui avait été adopté à l'unanimité par la CLE le 9 décembre 2013, a été mis en œuvre.

L'animateur du SAGE est intervenu en 2014 sur la base des missions suivantes :

- préparer les documents de travail et animer des groupes de travail thématiques,
- élaborer le tableau de bord,
- préparer et animer les réunions de la CLE et du Bureau de la CLE,
- lancer la consultation et sélectionner un prestataire pour le plan de gestion des sédiments de dragage en groupement de commandes SMIDDEST - Grand Port Maritime de Bordeaux,
- participer à l'encadrement de la chargée de mission "zones humides" du SAGE,
- participer à l'encadrement de la stagiaire « écosystème estuarien et ressource halieutique »,
- rédiger les avis pour lesquels la CLE est sollicitée (en collaboration avec les chargés de mission « zones humides » et « risque d'inondation ») et les soumettre au Bureau de la CLE,
- préparer les contenus du site internet du SAGE,
- représenter le SAGE sur le territoire pour les réunions et groupes de travail concernant la gestion de l'Eau et en dehors,
- assurer le secrétariat de la CLE.

Réunions de la CLE et du Bureau

- ⇒ Dix-huitième réunion de la CLE : le 10 juillet 2014, Maison de la Promotion Sociale (MPS) à Artigues-près-Bordeaux
Présents ou représentés : 28 membres
- ⇒ Dix-Neuvième réunion de la CLE : le 1^{er} décembre 2014, MPS à Artigues-près-Bordeaux
Présents ou représentés : 49 membres
- ⇒ Deuxième réunion du Bureau la CLE : le 20 janvier 2014, MPS à Artigues-près-Bordeaux
Présents ou représentés : 17 membres
- ⇒ Troisième réunion du Bureau la CLE : le 12 mai 2014, MPS à Artigues-près-Bordeaux
Présents ou représentés : 14 membres
- ⇒ Quatrième réunion du Bureau la CLE : le 3 novembre 2014, Darwin Ecosystèmes à Bordeaux
Présents ou représentés : 14 membres

Analyse des dossiers réglementaires – préparation des avis

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE est sollicitée pour avis sur les dossiers réglementaires (Loi sur l'Eau) des projets du territoire. Les parties « inondation » et « zones humides » sont analysées par les chargés de mission de ces thématiques. Avec l'appui du Directeur, l'animateur du SAGE coordonne l'ensemble et rédige les notes de synthèse et proposition d'avis transmises aux membres de la CLE ou du Bureau (qui a pouvoir de délégation) avant les réunions. En 2014, 18 dossiers ont fait l'objet de demandes d'avis. En raison d'une composition de CLE incomplète entre mars et novembre 2014, tous les dossiers n'ont pas fait l'objet d'un avis formel de la CLE (8), mais au moins d'un éclairage de la cellule d'animation auprès des services instructeurs. Sur les 18 dossiers reçus :

- 3 ont été considérés compatibles et conformes au SAGE,
- 6 ont été considérés compatibles et conformes au SAGE, sous réserve(s),
- 6 ont été considérés non compatibles ou non conformes au SAGE, sous réserve(s),
- 3 n'ont pas pu faire l'objet d'un avis ou d'un éclairage dans le délai imparti.

Plan de gestion des sédiments de dragage de l'estuaire de la Gironde

L'activité de dragage du chenal de navigation réalisée chaque année par le Grand Port Maritime de Bordeaux consiste à déplacer environ 8 Mt de sédiments qui sont clapés sur 11 zones en intra-estuaire. L'autorisation qui est valable 10 ans arrive à expiration en 2016. Pour préparer le nouveau dossier qui concernera la période 2016 à 2026, et conformément au SAGE Estuaire (Disposition N1), le SMIDDEST assure pour la CLE la réalisation du plan de gestion des sédiments de dragage qui servira de base au dossier réglementaire déposé par le GPMB. La volonté est d'étudier les conditions d'amélioration des pratiques actuelles (notamment en matière de préservation des habitats benthiques et de relargage des polluants chimiques) dans le but de diminuer leurs impacts sur l'environnement estuarien et les pertuis charentais (expulsion du cadmium vers les zones ostréicoles). Les activités de dragage de tous les ports estuariens soumis à autorisation seront également prises en compte.

La consultation a été réalisée en octobre 2014 à la suite de plusieurs mois de travaux pour rédiger les pièces du marché. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 27 novembre. Elle a proposé au SMIDDEST de retenir le groupement Artélia/Idra Environnement qui débutera ses missions début 2015 pour une durée de deux ans. Le Bureau de la CLE sera le comité de pilotage.

En parallèle, la création d'un groupe d'experts scientifiques a été initiée auprès du laboratoire EPOC de l'Université de Bordeaux, et auprès de l'IRSTEA. Ces experts seront mobilisés et sollicités pour leur expertise scientifique et la mise à disposition de leur banque de données nécessaires au bon déroulement du projet.



©GPMB

Projet d'observatoire halieutique

Le 9 décembre 2013, le groupe de travail a validé le lancement d'un stage master 2 sur la mise en place d'un observatoire halieutique de l'estuaire de la Gironde.

Objectif du projet : parvenir à élaborer un système cohérent de centralisation des données de pêche. En effet, les systèmes de suivi halieutique en place sont dispersés et parfois partiels et il n'existe aucun bilan sur les différentes catégories de pêche pratiquées. L'objectif est ensuite de mettre en relation les données collectées avec les paramètres de l'environnement pour tenter de comprendre leur impact sur l'abondance des espèces et d'en déduire des préconisations pour l'avenir.

Le 29 avril 2014, le groupe de travail a été réuni pour établir un point d'avancement du projet et débattre de la méthodologie de poursuite des travaux. Une restitution du travail a été effectuée le 30 septembre 2014. Tous les participants ont reconnu la qualité du travail effectué et se sont exprimés sur la nécessité de continuer la mise en place de l'observatoire.

Bilan du travail mené: Les structures gestionnaires de la pêche professionnelle et de loisir ainsi que les services de l'Etat ont été sollicités afin de collecter les données nécessaires à la mise en place de l'observatoire. Pour la pêche de loisir maritime (au carrelet et de plaisance), ne faisant pas l'objet d'un suivi halieutique, des carnets de pêche ont été élaborés et testés auprès d'un échantillon de pêcheurs coopératifs. Pour la pêche professionnelle, des conventions de mise à disposition des données ont été établies mais diverses difficultés ont été rencontrées pour récupérer des données (confidentialité, données payantes). Pour la pêche au carrelet, la phase de test des carnets de pêche a permis de créer un premier réseau de pêcheurs coopératifs. Pour les pêcheurs plaisanciers, des difficultés sont apparues pour faire remplir les carnets tests créés pour l'occasion. Pour les prélèvements industriels (CNPE) les seules données disponibles sont celles de 1986 mais elles sont en cours de réactualisation. Au final, seule une partie des données a pu être collectée dans le cadre du stage, mais elle a tout de même permis la conception d'une base de données globale cohérente.

Le bureau de la CLE et la CLE ont émis le souhait de continuer la mise en place de l'observatoire lors des réunions du 3 novembre et du 1^{er} décembre 2014. Le montage de la poursuite du projet est cependant complexe et ne pourra pas être réalisé en 2015.

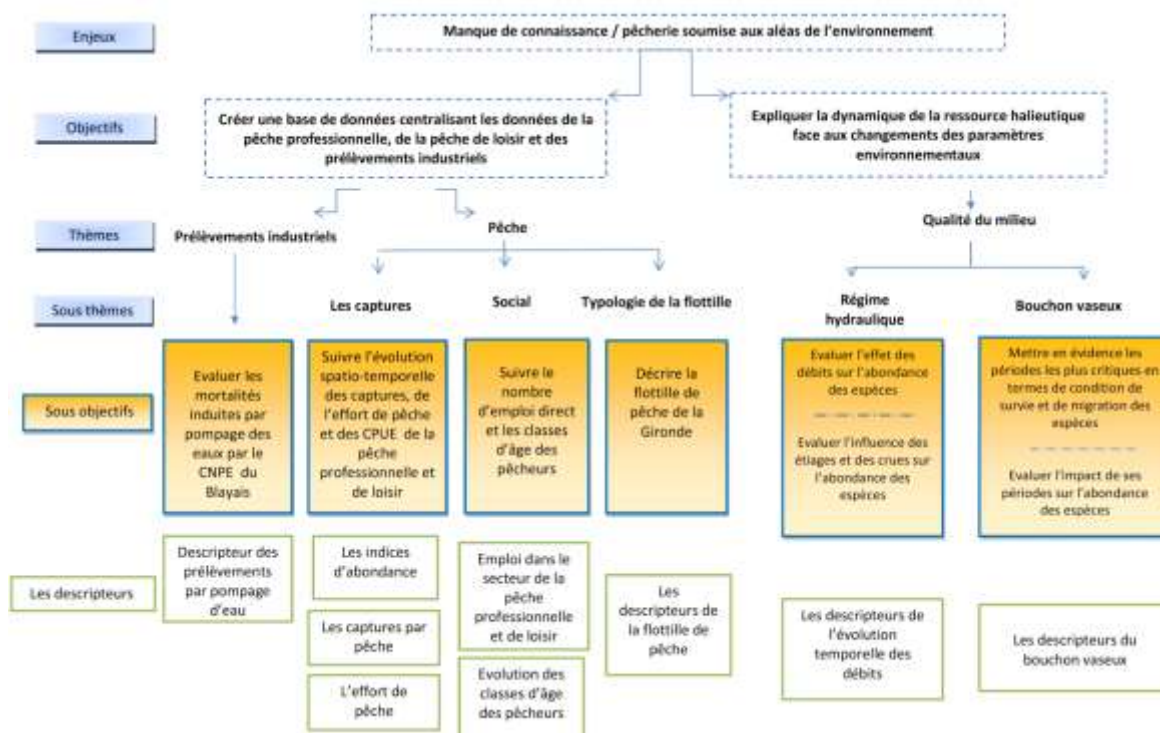


Schéma de la hiérarchie suivie pour l'élaboration des indicateurs et des descripteurs (méthode de Harwell et al. 1999 adaptée à notre cas d'étude)

Conclusion

Le premier semestre 2014 a permis de lancer et/ou de préparer un grand nombre d'action du SAGE approuvé en août 2013, et d'effectuer un premier bilan de l'animation à travers la création du tableau de bord. Au cours du second semestre 2014, la cellule d'animation a continué les projets engagés et préparé le programme d'actions de l'année 2015 qui s'inscrit dans la continuité de ce qui a débuté en 2014 et des nouvelles missions de la CLE, notamment concernant l'émission d'avis sur les dossiers réglementaires du territoire. Au total, 18 dossiers Loi sur l'Eau ont été analysés en 2014. Six avis de non compatibilité ou de non conformité ont été émis.

GESTION DE L'EAU - ZONES HUMIDES

Animation « zones humides »

Depuis le dernier semestre 2013, le SMIDDEST a développé une mission « Zones humides ». Ce poste a été occupé jusqu'en juillet 2014 (démission de la chargée de mission), puis à nouveau à partir du 1er décembre 2014.

En 2014, les missions ont consisté à :

- animer un groupe de suivi et un groupe technique "zones humides" : les personnes présentes dans ces groupes ont pour rôle de suivre l'avancement des études et de valider les projets, les outils méthodologiques et les inventaires lancés par le SMIDDEST pour la CLE,
- mettre à jour l'enveloppe territoriale des principales zones humides du SAGE,
- rédiger le volet "zones humides" du site internet du SAGE Estuaire,
- rédiger le guide "zones humides" du SAGE,
- élaborer le cahier des charges pour l'inventaire des estrans et vasières, organiser la sélection du prestataire et le lancement de l'étude,
- étudier les dossiers Lois sur l'eau soumis à l'avis de la CLE,
- travailler sur les préconisations pour les mesures compensatoires,
- suivre les différents travaux et études "bassins versants" et "zones humides".

Réunions du groupe de suivi et du groupe technique « zones humides » du SAGE

Le groupe de suivi a été constitué pour répondre à la disposition OA9 : "Afin de faciliter le suivi de la mise en œuvre des dispositions sur les zones humides, la CLE s'appuie sur un groupe de suivi spécifique animé par le SMIDDEST, composé des services de l'Etat, des collectivités, du SMIDDEST, de représentants des usagers et des élus désignés par la CLE." Ce groupe a un rôle de suivi et de validation des études et inventaires en cours, des projets et outils méthodologiques.

- ⇒ 1^{ère} réunion : 13 février 2014,
- ⇒ 2^{ème} réunion : 29 avril 2014,

Le groupe technique est un groupe plus restreint et complémentaire du groupe de suivi, qui doit apporter une expertise scientifique et opérationnelle. C'est un groupe d'échanges et de réflexions sur les dossiers zones humides et une aide à la rédaction sur les cahiers des charges.

- ⇒ 1^{ère} réunion : 21 mars 2014,
- ⇒ 2^{ème} réunion : 3 juillet 2014,
- ⇒ 3^{ème} réunion : 28 octobre 2014,

Guide « zones humides » du SAGE

Ce guide s'adresse aux porteurs de projets, aux communes ou leurs groupements (communautés de communes, syndicats de rivières...) qui s'engagent dans une démarche d'identification et d'intégration des zones humides dans leurs projets.

L'objectif est de définir un cadre cohérent et d'harmoniser les inventaires à l'échelle de l'estuaire, d'informer et de sensibiliser les acteurs du territoire, et d'accompagner les communes dans l'identification des zones humides ; en vue de pouvoir les prendre en compte dans les politiques d'aménagement et les documents d'urbanisme.

Ce guide est le résultat d'échanges avec les acteurs locaux, le groupe de suivi "zones humides" du SAGE et son groupe technique.



Les grands chapitres du guide sont les suivants :

- I - Introduction
- II – La politique de préservation des zones humides
- III - Réaliser un inventaire zones humides à l'échelle communale et intercommunale
- IV - Actions sur le territoire de l'estuaire pour valoriser, préserver et restaurer les ZH

La validation et la diffusion du guide sont prévues en 2015.

Préconisations concernant les mesures compensatoires aux destructions de zones humides

L'analyse des premiers dossiers Loi sur l'Eau, impactant les zones humides (12 dossiers concernés en 2014), instruits par la cellule d'animation du SAGE a montré que les maîtres d'ouvrages proposent divers types de compensations mais ceux-ci n'apparaissent pas forcément pertinents. Ceci peut conduire le Bureau de la CLE à émettre un avis négatif sur les dossiers.

D'où la nécessité de disposer de règles plus claires à fournir aux pétitionnaires le plus en amont de l'élaboration des dossiers, afin qu'ils puissent mieux appréhender les mesures compensatoires. Une note a donc été rédigée et validée par le Bureau de la CLE dans le but de clarifier les exigences de la CLE en la matière.



Les mesures compensatoires ne seront valides que si elles visent l'un des types de gestion décrits ci-dessous (dans leur ordre d'intérêt décroissant) :

- 1) Création : Il s'agit de créer une zone humide sur un site où elle n'existait pas à l'origine. La création de zone humide peut faire appel à des techniques de travaux physiques (hydraulique, reconstitution de sols) et biologiques (génie écologique, revégétalisation, habitats, etc.)
- 2) Restauration : Une opération de restauration correspond à un ensemble d'interventions humaines et dont l'objectif consiste à reconstituer l'écosystème dégradé, partiellement ou entièrement détruit par l'homme, visant un état fonctionnel de la zone humide restaurée et présentant un gain écologique significatif. La reconstitution tient compte de tous les paramètres biologiques, chimiques et physiques.

- 3) Préservation avec mise en valeur: Cette opération vise à assurer la préservation de milieux qui, sans cette intervention, seraient menacés, par exemple au titre de la pression foncière (zone U dans le PLU...), ou de l'évolution du contexte. Cela peut impliquer la mise en place d'une protection. La menace doit être expliquée et détaillée par le Maître d'Ouvrage et le plan de gestion à développer doit conduire à un gain écologique significatif.

En d'autres termes, de simples mesures d'entretien d'une zone humide existante ne peuvent être considérées comme des mesures compensatoires à la destruction d'une zone humide.

L'intégralité de la note détaillée est disponible auprès du SMIDDEST et sur son site internet.

Enveloppe territoriale des principales zones humides

L'enveloppe territoriale est un outil d'information et de vigilance sur les principales zones humides (cf.



disposition Zh1 du SAGE). Cette enveloppe a été mise à jour par le bureau d'étude GERA de janvier à juin 2014. Cette mise à jour a consisté à exclure les parcelles plantées en vignes et à réaliser un découpage communal. Le SMIDDEST a suivi le bon déroulement des études et des échanges en lien avec le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux.

A compter de fin juin 2014, les planches communales, au format pdf, peuvent être mises à disposition des communes sur demande auprès de la cellule d'animation du SAGE.

Inventaire des estrans sableux et sablo-vaseux sur l'aval de l'estuaire

Cette étude concerne l'embouchure à Saint-Ciers-Sur-Gironde pour la rive droite et Saint-Estèphe pour la rive gauche. Ce secteur couvre une surface de 490 km². Il s'agit de réaliser la délimitation cartographique, l'inventaire et la cartographie des habitats naturels des estrans vaseux et sablo vaseux de la partie aval de l'estuaire de la Gironde.

L'objectif porte donc sur une meilleure connaissance de ces milieux, en vue de leur prise en compte et de leur gestion patrimoniale.

Le bureau d'étude GERA a été désigné fin juin 2014 pour réaliser cette étude. Les premiers résultats de ce travail ont été présentés devant le groupe technique le 28 octobre 2014 et le rendu final sera présenté au groupe de suivi "zones humides", début 2015.



Conclusion

Le lancement du volet "zones humides" du SAGE a permis de mobiliser un grand nombre d'acteurs autour du sujet des zones humides sur le territoire de l'estuaire. Ce travail a pour but d'organiser, de concerter et de sensibiliser les acteurs aux rôles et à la préservation de ces milieux.

L'enveloppe territoriale des principales "zones humides" a été mise à jour, en collaboration avec le CIVB. Cet outil d'information et de communication est désormais disponible aux acteurs du territoire, après demande auprès de la cellule d'animation du SAGE.

Les premiers chapitres du guide méthodologique ont été rédigés pour une diffusion en 2015.

La préservation des zones humides particulières a également été lancée avec l'inventaire des estrans vaseux et sablo-vaseux sur l'aval de l'estuaire. Le rendu du rapport final est prévu début 2015.

Il est également prévu de poursuivre les réunions du groupe de suivi et du groupe technique ZH, afin de suivre les différentes études mises en œuvre, de maintenir une dynamique positive autour de l'ensemble de ces sujets, et de développer une vision partagée de la préservation des zones humides.

GESTION ET PREVENTION DES INONDATIONS

PAPI d'Intention Estuaire de la Gironde

Retour d'expérience des événements hydrométéorologiques de février et mars 2014

Le début d'année 2014 a été marqué par deux événements maritimes particuliers, les grandes marées de début février et début mars. Ces événements ont généré des niveaux d'eau importants sur l'ensemble de l'estuaire et plus particulièrement sur l'aire urbaine bordelaise où plusieurs débordements ont été constatés.

A la suite de ces événements, un rapport de retour d'expérience a été élaboré par le SMIDDEST, en collaboration avec l'Etat, la CUB et le CG 33, permettant d'améliorer la connaissance du territoire, des risques et de la gestion de crise.

Ce rapport présente les conditions hydro-météorologiques de formation des aléas, les zones inondées, les dégâts constatés et les actions menées par les différents services de gestion de crise.

Ce rapport a été mis en ligne sur le site du SMIDDEST et largement diffusé à l'ensemble des acteurs du risque inondation.



Inondation du 1^{er} mars au quai des Marques (Bordeaux)

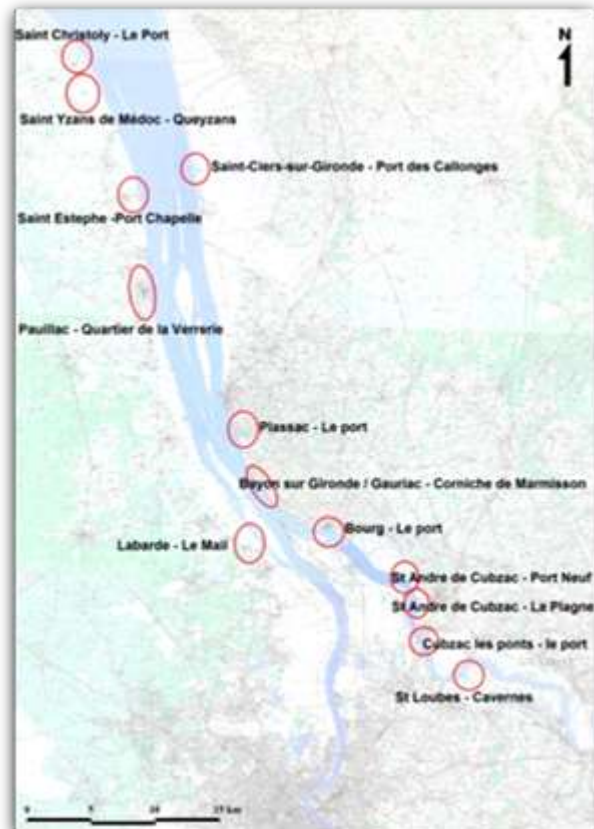
Étude préliminaire de définition des mesures de protection contre les inondations pour 14 sites estuariens de Gironde

Pour chacun des 14 sites étudiés, un modèle de détail a été développé dans le RIG afin de représenter au mieux les écoulements. Les enjeux ont été identifiés sur le terrain et ont fait l'objet d'un diagnostic de vulnérabilité aux inondations.

En fonction du contexte hydraulique local et de la volonté des élus locaux, des solutions de protection collectives ou individuelles ont été proposées en décembre. En 2015, les solutions collectives retenues (linéaires de digues en terre, murets en béton, etc.) seront chiffrées et feront l'objet d'une analyse multicritères.

Durant l'année 2015, à partir des éléments remis aux communes, celles-ci devront se positionner sur la maîtrise d'ouvrage des travaux d'une des solutions proposées et ainsi être éventuellement intégrées au PAPI complet.





Diagnostic de vulnérabilité des sites de stockage ou de production présentant des risques d'ordre humains ou environnemental

Les sites industriels, SEVESO, ICPE, STEP et certains sites de stockage peuvent présenter des risques pour l'homme ou pour l'environnement en cas d'inondation.

Une étude spécifique sur ces enjeux a donc été conduite en 2014 et a permis d'identifier une cinquantaine de sites vulnérables aux inondations.

Les diagnostics de vulnérabilité ont été réalisés depuis l'extérieur des sites mais ont permis de définir un niveau de vulnérabilité, issu du croisement entre hauteur d'eau, durée de submersion et présence ou non de produits dangereux. Les résultats obtenus ont permis d'élaborer un classement des sites les plus vulnérables.

A partir de ce classement, une analyse complémentaire a été conduite sur les voies d'accès et a permis d'évaluer une vulnérabilité du réseau routier pour les 15 sites les plus vulnérables.

Les résultats de cette étude permettent d'améliorer la connaissance des enjeux du territoire, et d'envisager des mesures de réduction de la vulnérabilité pour les sites et les voies d'accès les plus à risque dans le cadre du PAPI complet.



Gestion du risque inondation

Extraction de données du RIG

Les données issues du RIG (propriété du SMIDDEST) sont systématiquement utilisées dans toutes les études réglementaires d'aménagement en lit majeur de l'estuaire. Dans ce cadre, le SMIDDEST assure gratuitement l'extraction et la fourniture des données pour tous les maîtres d'ouvrages sauf l'Etat (pris en charge par le CEREMA). Le SMIDDEST a élaboré une convention de mise à disposition des données du RIG aux maîtres d'ouvrages qui effectuent des études hydrauliques sur le territoire estuarien. Elle permet de fournir des données d'entrées du modèle (maillage, topographie et condition aux limites) sous certaines conditions (notamment un engagement de remise des données acquises).

En 2014, 9 jeux de données ont été fournis à différents maîtres d'ouvrages.

Préparation du PAPI complet

L'année 2014 a permis d'engager le travail d'élaboration du dossier de PAPI complet. Sur la base des résultats des études du PAPI d'intention, une stratégie cohérente à l'échelle du bassin de risque a été définie en concertation avec tous les acteurs. Pour mettre en valeur cette stratégie et respecter le cahier des charges national des PAPI, l'année 2015 permettra de fournir l'ensemble des pièces obligatoires au dépôt du dossier de PAPI. L'objectif étant d'obtenir une labellisation fin 2015.

Suivis d'études

En tant qu'EPTB, propriétaire du RIG et maître d'ouvrage du PAPI le chargé de mission suit un certain nombre d'études sur le territoire :

- Participation aux comités techniques et comités de pilotage concernant l'établissement de la Directive Inondation au travers des Territoires à Risque Inondation
- Participation aux comités techniques et comités de pilotage pour l'étude de dangers des digues de la presqu'île d'Ambes et des digues du Sud Médoc
- Participation aux comités techniques et comités de pilotage du PAPI Garonne

Conclusion

En 2014 l'animation « Risques d'inondation » a permis d'étendre la connaissance des enjeux, des aléas et des risques.

L'année 2014 constitue la deuxième année du PAPI d'intention, malgré la complexité du dossier, la définition d'une stratégie globale de réduction de la vulnérabilité s'est construite de manière cohérente entre les différents acteurs et à l'échelle de l'estuaire.

En 2015, l'Analyse Multi-Critères des mesures de protection sera terminée, les maîtres d'ouvrages des travaux seront identifiés et seront intégrés au projet de PAPI complet.

L'année 2015 constituera aussi la fin du PAPI d'intention, la tenue de plusieurs Comité de Pilotage et le montage du dossier de PAPI complet en vue d'un dépôt permettant théoriquement une labellisation en décembre.

APPROCHE ADMINISTRATIVE

Composition du Comité syndical (après les élections de mars 2014)

Collectivité	Titulaire	Suppléant ou représentant
Conseil Général de la Charente Maritime	Dominique BUSSEREAU	
	Jacky QUESSON	
	Pascal FERCHAUD	
	Jean Pierre TALLIEU	
		Bernard LOUIS-JOSEPH
		Daniel HILLAIRET
		Thierry JULLIEN
Conseil Général de la Gironde	Philippe PLISSON	
	Sébastien HOURNAU	
	Nathalie JUNIN	
	Pascale GOT	
		Christophe BIROT
		Philippe DORTHE
		Serge LAPORTE
Conseil Régional d'Aquitaine	Alain ROUSSET	
	Jean Jacques CORSAN	Michel DAVERAT
Conseil Régional de Poitou-Charentes	Benoît BITEAU	
	Régine JOLY	Thierry LEPESANT
Communauté Urbaine de Bordeaux	Anne-Lise JACQUET	
	Kévin SUBRENAT	Anne BREZILLON
Communauté d'Agglomération Royan Atlantique	Bernard GIRAUD	Jean-Louis FAURE

Équipe

Le nombre total d'emplois au 1^{er} janvier 2014 s'établit à 12,6 ETP (13 personnes)

- 5 cadres C (4 gardiens et 1 secrétaire)
- 9 cadres A (1 directeur, 1 chef de projet, 1 attachée gestionnaire et 6 chargés de mission)

Recueil des actes administratifs

Comité syndical du 11 juillet 2014

- 2014-01-001 Election du Président
- 2014-01-002 Elections des membres du bureau
- 2014-01-003 Autorisation générale de poursuite donnée au Comptable Public
- 2014-01-004 Désignation des représentants du SMIDDEST au sein de divers organismes

- 2014-01-005 Commission d'appel d'offres du syndicat et représentants à la CAO du groupement de commandes pour le plan de gestion des sédiments
- 2014-01-006 Augmentation du temps de travail du poste d'adjoint administratif chargé du secrétariat du syndicat
- 2014-01-007 Création d'un poste de Chargé de Mission Prévention des Inondations pour une durée de 2 ans
- 2014-01-008 Création d'un poste de Chargé de Mission Zones Humides pour une durée de 2 ans
- 2014-01-009 Régime indemnitaire des Ingénieurs Territoriaux
- 2014-01-010 Compte administratif budget principal 2013
- 2014-01-011 Compte administratif budget annexe Cordouan 2013
- 2014-01-012 Compte administratif budget annexe gestion de l'eau 2013
- 2014-01-013 Budget principal 2013, budget annexe Cordouan 2013 et budget annexe gestion de l'eau 2013 - Arrêt des comptes de gestion du receveur
- 2014-01-014 Budget principal - Affectation du résultat 2013
- 2014-01-015 Budget annexe Cordouan - Affectation du résultat 2013
- 2014-01-016 Budget annexe eau - Affectation du résultat 2013
- 2014-01-017 Budget principal décision modificative n°1
- 2014-01-018 Budget annexe Cordouan décision modificative 2013
- 2014-01-019 Budget annexe gestion de l'eau décision modificative 2013
- 2014-01-020 Représentation du SMIDDEST au conseil d'administration de l'Agence de Développement Touristique Gironde Tourisme
- 2014-01-021 Conception de la participation de l'Estuaire à l'Édition 2015 de Bordeaux fête le Fleuve - Demande de subvention auprès du comité de programmation LEADER
- 2014-01-022 Conception de l'édition 2015 du magazine l'Univers de l'Estuaire
- 2014-01-023 Tourisme fluvial (croisière maritime) - Attribution d'une subvention au Grand Port Maritime de Bordeaux au titre de Cruise Bordeaux
- 2014-01-024 PAPI d'intention - Maîtrise d'ouvrage de l'étude préliminaire de définition des mesures de protections à mettre en place sur 13 sites riverains de l'estuaire
- 2014-01-025 PAPI d'intention - Commande au CEREMA pour aider le Syndicat dans la définition de l'analyse coût bénéfice du PAPI complet
- 2014-01-026 Etablissements Publics Territoriaux de Bassin - Vote de la corisation 2014 à l'association française des EPTB
- 2014-01-027 Convention cadre de partenariat Conseil général de la Gironde, SMIDDEST, SMEAG, EPIDOR - Autorisation de signature
- 2014-01-028 Convention avec le GIP ATGERI pour échange de données dans le cadre de la plate-forme PIGMA - Autorisation de signature
- 2014-01-029 Adhésion à l'association les Darwiniens
- 2014-01-030 Délégations d'attributions du Comité Syndical au Président

Comité syndical du 4 décembre 2014

- 2014-02-031 : Adhésion de la Communauté de Communes de l'Estuaire et de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge au SMIDDEST – Modification des statuts
- 2014-02-032 : Transmission des actes au représentant de l'Etat
- 2014-02-033 : Budget principal – Débat d'Orientations Budgétaires 2015
- 2014-02-034 : Attribution d'indemnités de conseil et de budget au Receveur
- 2014-02-035 : Participation du SMIDDEST à l'édition 2015 de la manifestation « Bordeaux Fête le Fleuve » et demandes de subvention auprès des partenaires
- 2014-02-036 : Participation du SMIDDEST à l'édition 2015 de la manifestation « Bordeaux Fête le Fleuve » et demandes de subvention auprès des partenaires
- 2014-02-037 : Budget Annexe « Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques » - Débat d'Orientations Budgétaires 2015
- 2014-02-038 : Animation du SAGE Estuaire en 2015 – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour- Garonne

- 2014-02-039 : Animation « zones humides et bassins versants » du SAGE Estuaire en 2015 – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2014-02-040 : Animation « Prévention des inondations de l'estuaire de la Gironde » en 2015 – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2014-02-041 : Animation du SAGE Estuaire en 2015 – demande de subvention auprès du Conseil Général de la Gironde
- 2014-02-042 : Animation « zones humides et bassins versants » du SAGE Estuaire en 2015 – demande de subvention auprès du Conseil Général de la Gironde
- 2014-02-43 : Plan de gestion des sédiments de l'Estuaire : choix du prestataire, mise en place d'un groupe d'experts, expertises scientifiques complémentaires et validation du plan de financement définitif
- 2014-02-044 : Maîtrise d'ouvrage de la création d'une plate-forme collaborative pour la mise à jour du « Livre Blanc de l'Estuaire » et d'un observatoire halieutique sur l'estuaire de la Gironde et création d'un poste non permanent de chargé de mission pour en assurer la réalisation
- 2014-02-045 : Création d'une plate-forme collaborative pour la mise à jour du « Livre Blanc de l'Estuaire » – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2014-02-046 : Création d'une plate-forme collaborative pour la mise à jour du « Livre Blanc de l'estuaire » – demande de subvention auprès de l'Université de Bordeaux (Labex COTE)
- 2014-02-047 : Mise en place d'un observatoire halieutique sur l'estuaire – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2014-02-048 : Mise en place d'un observatoire halieutique sur l'estuaire – demande de subvention auprès du Grand Port Maritime de Bordeaux
- 2014-02-049 : Budget annexe Cordouan – Débat d'Orientations Budgétaires 2015
- 2014-02-050 : Tarifs 2015 d'entrée au phare de Cordouan
- 2014-02-051 : Budget Principal DM n°3

Commandes passées en 2014 (marchés supérieurs à 4 000 €)

Tableau récapitulatif des commandes 2014

SMIDDEST		
OBJET	FOURNISSEUR : NOM, COMMUNE	MONTANT
Marchés de Fournitures		
Conception, fournitures et maintenance du site internet	Natural Net	18 528,00 €
Impression carte de l'estuaire R/V 8 volets, 15000 exemplaires	Euro Pocket Média 85180 Le Château d'Olonne	7 244,00 €
Fabrication et installation stand Bordeaux Fête le Vin	Raimbaud & Ko 85500 Les Herbiers	5 604,00 €
Véhicules	Bourdélais 33820 Reignac	13 290,00 €
Conception graphique et réalisation du magazine "L'univers de l'estuaire" édit. 2014	Raimbaud & Ko 85500 Les Herbiers	4 737,20 €

Convention		
Bordeaux Fête le vin	BGE 33000 Bordeaux	6 000,00 €

Cordouan

OBJET	FOURNISSEUR : NOM, COMMUNE	MONTANT
Marchés de Fournitures		
Elaboration d'un projet de Monument	CONTOURS 75016 Paris	60 000,00 €
	MCC HERITAGE 07300 Tournon	

Gestion de l'Eau/ Inondation

OBJET	FOURNISSEUR : NOM, COMMUNE	MONTANT
Marchés de Fournitures		
Remontées marines	Artelia 33187 Le Haillan	7 200,00 €
Accessibilité 15 sites	Artelia 33187 Le Haillan	15 000,00 €
Mesures de protection sur 13 sites	Artelia 33187 Le Haillan	90 360,00 €
Etude Analyse Coût Benefice	CEREMA 33000 Bordeaux	17 699,40 €
Inventaire des Estrans	GEREA 33650 Martillac	16 818,00 €

APPROCHE BUDGETAIRE

Fonctionnement

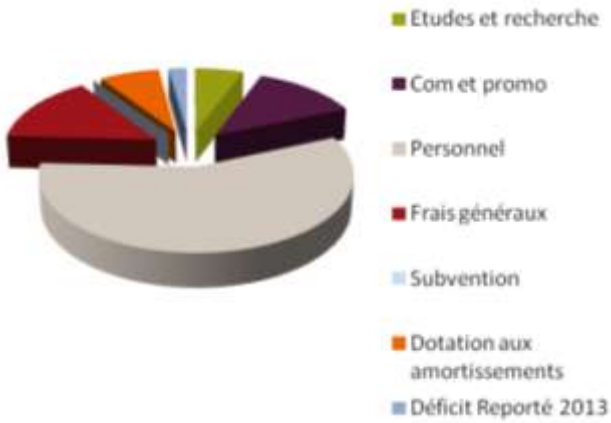
Dépenses	SMIDDEST	EAU	Cordouan	Total
Études et recherche	22 790	196 155	31 440	250 385
Com et promo	50 448	4 202	7 549	159 935
Personnel	226 701	115 059	177 244	519 004
Frais généraux	58 748	24 346	43 525	126 619
Subvention		4000		4 000
Dotation aux amortissements	28 488		3590	28 488
Déficit Reporté 2013	8 606			8 606
Total	395 781	343 762	263 348	1 002 891

Recettes	SMIDDEST	EAU	Cordouan	Total
Produits des services			164 917	164 917
Cotisation CG 17	110 000			110 000
Cotisation CG33	110 000			110 000
Cotisation Région Aquitaine	55 000			55 000
Cotisation Région Poitou-Charentes	55 000			55 000
Cotisation CUB	55 000			55 000
Cotisation CARA	27 500			27 500
Subventions Départements	11 563	51 501	50 000	113 064
Subventions Régions		28 314	17 500	45 814
Subventions Europe	77 912	1 685		79 597
Subventions Etat		91 765	15720	107 485
Subventions Agence de l'Eau		149 106	0	149 106
Subventions CUB	19 497			19 497
Remboursement frais de personnel	806			806
Produit de cession des immobilisations	3700			3 700
Excédent 2013 reporté		1341	97 295	98 636
Total	525 978	323 712	345 432	1 195 122

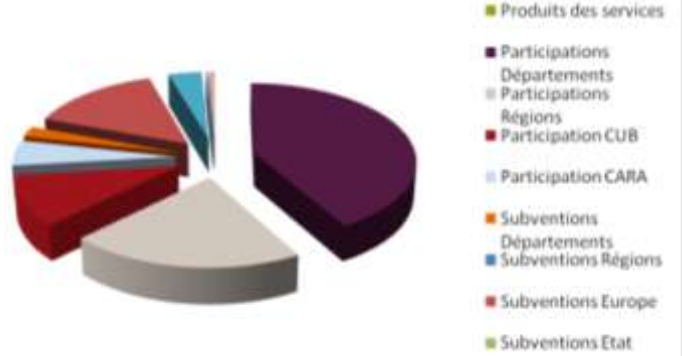
En 2014, la cotisation est de 110 000 € pour les départements, 55 000 € pour les Régions et la CUB et 27 500€ pour la CARA. Cette cotisation est inchangée depuis 2004.

Budget général

Dépenses

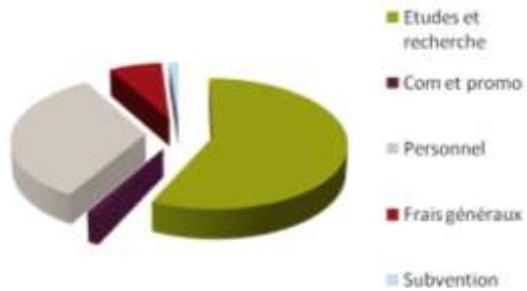


Recettes

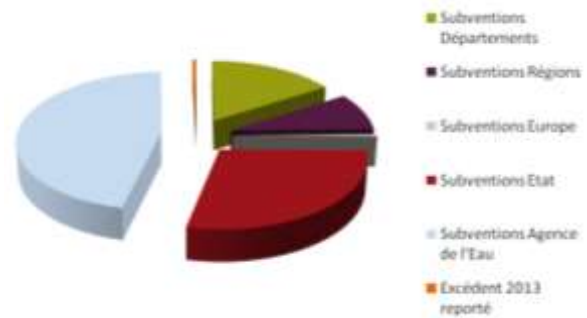


Budget annexe Eau

Dépenses

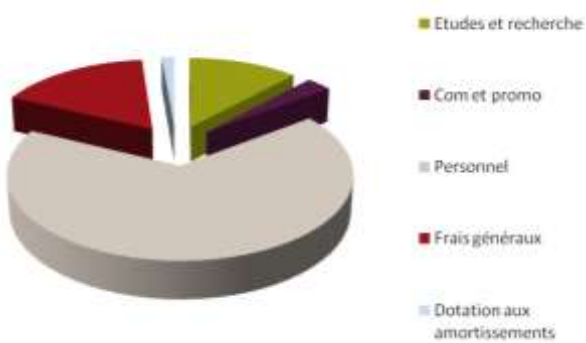


Recettes

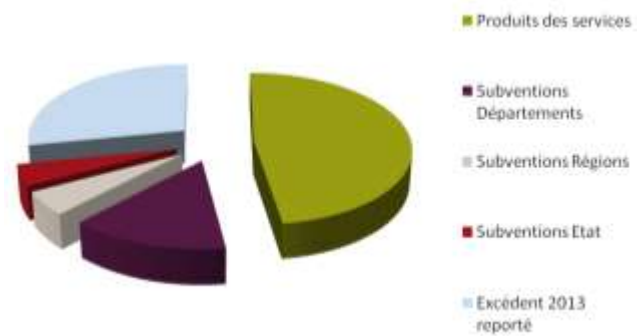


Budget annexe Cordouan

Dépenses



Recettes



Investissement

Dépenses	SMIDDEST	Cordouan	Total
Logiciel	2748		
Travaux			
Matériel de Bureau et informatique	2 737	868	3 605
Véhicules	13 544		13 544
Total	19 029	868	17 149

Recettes	SMIDDEST	Cordouan	Total
Excédent Investiss reporté 2013	76 878	13 865	90 743
Reprise amort véhicule vendu	3 954		3 954
Subventions département			0
Amortissement	26 674	3 590	30 264
Total	107 506	17 455	124 961

Budget Général

Dépenses



Recettes





12, rue Saint-Simon ■ 33390 Blaye ■ Tél : 05 57 42 28 76 ■ Fax : 05 57 42 75 10

www.smiddest.fr - contact@smiddest.fr